





Faculté de droit Secrétariat - Formation Université de Neuchâtel Av. du 1er-Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch

Mardi 13 mars 2018

Faculté de droit, Salle B41 Av. du 1^{er} -Mars 26, Neuchâtel

swissuniversities

Présentation

Cette formation continue est destinée aux personnes enseignant le droit au degré secondaire II (gymnases et écoles professionnelles). Elle offre un regard actuel et détaillé sur des thèmes juridiques figurant dans les plans d'études officiels de tous les cantons romands et se distingue par les caractéristiques suivantes :

- Deux modules d'une demi-journée, le premier traitant de **l'ubérisation du droit du travail** et le second combinant **droit des successions** et méthodologie juridique.
- Une présentation théorique de chaque thème par un enseignant universitaire spécialisé, incluant la jurisprudence actuelle et un support didactique spécialement concu pour les participants et leurs étudiants.
- Un atelier dédié à chaque thème, comprenant la résolution en groupe d'un exercice pratique réutilisable dans le cadre de l'enseignement secondaire, suivi d'une discussion en plenum avec l'enseignant. La donnée, les textes légaux applicables et un corrigé écrit sont distribués aux participants.
- La remise d'un ouvrage didactique (Le droit pour les lycéens; valeur : CHF 69.-) ou d'un ouvrage pratique (Le droit pour le praticien; valeur : CHF 79.-) est comprise dans la finance d'inscription.

Programme

| i rogramme | | | |
|------------|---|--|--|
| 08 h 15 | Accueil des participants en salle B41 | | |
| 08 h 45 | Ouverture de la journée | | |
| 08 h 50 | L'«ubérisation» du droit du travail (droit privé et droit public): problèmes et défis Pascal Mahon, professeur à l'Université de Neuchâtel, co-directeur du Centre d'étude des relations de travail | | |
| 09 h 30 | Ateliers (exercice pratique) | | |
| 10 h 30 | Pause | | |
| 10 h 50 | Ateliers (correction et discussion) | | |
| 12 h 00 | Repas (avec les enseignants et des représentants de la Faculté de droit) | | |
| 13 h 30 | Liberté de disposer et réserves – fondements et nouveautés en droit des successions Dr Maryse Pradervand-Kernen, avocate, maître-assistante et chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel | | |
| 14 h 10 | Ateliers (exercice pratique) | | |
| 15 h 10 | Ateliers (correction et discussion) | | |
| 16 h 15 | Clôture | | |

Finance d'inscription

Comprend repas, pause et documentation

CHF 180.-

Délai d'inscription

5 mars 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 27 février 2018. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer. Afin de garantir la qualité de l'enseignement, le nombre de participants est limité à 50, selon l'ordre d'inscription.

Lieu

Salle B41
Faculté de droit
Av. du 1er - Mars 26
2000 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit Secrétariat - Formation Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel Tél.: 032 / 718 12 22

E-mail: droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à **droit.formation@unine.ch** ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1er - Mars 26, 2000 Neuchâtel

| Je prendrai part à la journée de formatic finance d'inscription, au plus tard le jour sera adressé par e-mail : | | | |
|--|-------------|--|--|
| Nom, Prénom : | | | |
| Etablissement scolaire : | | | |
| Adresse: | | | |
| Code postal et localité : | | | |
| Tél. professionnel : | | | |
| E-mail: | | | |
| Je prendrai part au repas de midi : | □ oui | □ non | |
| Je suis végétarien : | □ oui | □ non | |
| Je souhaite l'ouvrage suivant: | • | ☐ le droit pour les lycéens☐ le droit pour le praticien | |
| Date: | Signature : | | |